

Les principales nouveautés de la version V22 S

En recettes - Mise en place de la TVA Sociale (appelée CPS Contribution Pour la Solidarité)

A compter du 1^{er} avril 2022, les entreprises qui facturent la TVA devront aussi facturer la TVA Sociale (CPS).

Il faudra dans un premier temps cliquer sur le bouton : **Avant le passage à la TVA sociale** afin de **valider les recettes** saisies sans TVA sociale durant le 1^{er} trimestre.

Liste des libellés des Recettes	Compte	Nature	Taux TVA	TVA Sociale	
V1) Ventes de marchandises	707001	L	16%	1,0%	Les comptes du
V2)	707002	L			
V3)	707003	L			
V4)	707004	L			
V5)	707005	L			
V6)	707006	L			
P1) Prestations services	706001	P	13%	1,0%	

de TVA en cours d'année

Avant le passage à la TVA sociale
Validation des recettes

Après avoir validé les recettes, il faudra **ensuite** saisir le taux de 1% sur les lignes des libellés concernés par la TVA sociale.

Après ce paramétrage effectué, la saisie des recettes sera identique à la saisie habituelle, le calcul des TVA (TVA et TVA sociale) sont automatiques.

Sur l'exemple ci-dessous, la saisie du TTC de 11 700 Fcp a généré automatiquement les 4 montants (HT, TVA Sociale, TVA, TTC).

Date de facturation	N° de facture	Nom du client	Libellé de la vente	Saisie TTC	Nature	Taux de TVA	Saisie HT	Montant HT	Montant TVA Sociale	Montant TVA	Montant TTC
01-janv-22	47	POPOL	V1) Ventes de marchandises	11 600	L	16,0%		10 000		1 600	11 600
02-févr-22	45	POPOL	P1) Prestations services	113 000	P	13,0%		100 000		13 000	113 000
01-avr-22	48	POPOL	V1) Ventes de marchandises	11 700	L	16,0%		10 000	100	1 600	11 700

En dépenses – Comptabilisation de la TVA Sociale (appelée CPS)

Depuis le 1^{er} avril 2022, certaines factures de vos fournisseurs comportent de la TVA sociale (CPS).

Vous avez **2 possibilités** pour saisir les factures avec la TVA sociale (CPS) sachant qu'en dépenses, **la TVA sociale (CPS) se rajoute au H.T.** (elle n'est pas déductible, ce n'est pas une TVA !).

La saisie peut s'effectuer soit sur plusieurs lignes, soit sur une seule ligne.

1^{ère} possibilité : sur **deux lignes** (efficace quand il n'y a qu'un taux de TVA)

Exemple de facture :
 10 000 HT
 1 600 TVA 16%
 100 CPS 1%
 11 700 TTC

Sur une première ligne, on saisit la **base HT** avec le taux de TVA ici à 16%.

Date de facturation	N° de facture	Nom du fournisseur	Libellé de l'achat "double clic" liste des libellés	Saisie TTC	Nature	Taux de TVA	Saisie HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
01-avr-22	24	SOMAC DIVERS	M1) Matières premières		L	16,0%	10 000	10 000	1 600	11 600

Puis, on clique sur le bouton : **Copie dernière ligne, génère TVA Sociale = CPS**

ENSES		Nouvelle dépense	Copie ligne(s) N° sélectionné(s)	Copie dernière ligne Génère TVA Sociale = CPS	DOCEO FORMATION								
Sommaire								FACTURATION			Totaux <input type="checkbox"/> Filtre		
								10 100	1 600	11 700			
Date de facturation	N° de facture	Nom du fournisseur	Libellé de l'achat "double clic" liste des libellés	Saisie TTC	Nature	Taux de TVA	Saisie HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC			
01-avr-22	24	SOMAC DIVERS	M1) Matières premières		L	16,0%	10 000	10 000	1 600	11 600			

Une ligne est créée automatiquement avec le **montant de la TVA Sociale** calculé sur le **H.T. de la ligne précédente**. A noter que le N° de facture est complété par l'abréviation CPS et le taux de TVA de 16% a été supprimé automatiquement.

Date de facturation	N° de facture	Nom du fournisseur	Libellé de l'achat "double clic" liste des libellés	Saisie TTC	Nature	Taux de TVA	Saisie HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
01-avr-22	24	SOMAC DIVERS	M1) Matières premières		L	16,0%	10 000	10 000	1 600	11 600
01-avr-22	24 CPS	SOMAC DIVERS	M1) Matières premières		L		100	100		100

Les 2 lignes ont bien comptabilisé le TTC global de 11 700.

Suite en dépenses – Comptabilisation de la TVA Sociale (appelée CPS)

2^{ème} possibilité : saisir la facture **sur une seule ligne** (conseillée quand il y a plusieurs taux de TVA)

Exemple avec la même facture :
 10 000 HT
 1 600 TVA 16%
 100 CPS 1%
 11 700 TTC

- 1) **Supprimer** le taux de la TVA
- 2) Saisir le **montant HT + le montant CPS** (TVA sociale) dans la cellule **Saisie HT**
- 3) Saisir le **montant de la TVA**

Date de facturation	N° de facture	Nom du fournisseur	Libellé de l'achat "double clic" liste des libellés	Saisie TTC	Nature	Taux de TVA	Saisie HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
01-avr-22	24	SOMAC DIVERS	M1) Matières premières		L		10 100	10 100	1 600	11 700

Autre exemple de facture avec **plusieurs taux de TVA** :

Base HT	Taux	Montant TVA
20 000	16,0%	3 200
	13,0%	
10 000	5,0%	500
30 000	1,0%	300

Total H.T	30 000
Total TVA	3 700
Total CPS 1,0%	300
Total TTC	34 000

Date de facturation	N° de facture	Nom du fournisseur	Libellé de l'achat "double clic" liste des libellés	Saisie TTC	Nature	Taux de TVA	Saisie HT	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
01-avr-22	25	SOMAC DIVERS	M1) Matières premières		L		30 300	30 300	3 700	34 000

Validation des écritures saisies

Afin d'éviter de modifier par inadvertance les écritures déjà saisies, la version V22 S permet de **valider définitivement les écritures saisies**.

Cette validation peut être lancée à tout moment (par trimestre par exemple) et devra être **systematiquement effectuée en fin d'exercice comptable** (consigne rappelée sur le nouveau guide de fin d'exercice).



Après avoir validé les écritures saisies, les lignes de facturation des dépenses et des recettes seront colorées en **gris clair** et ne pourront plus être modifiées. Il sera toujours possible de saisir les dates de paiement et les dates d'encaissement.

N'oubliez pas vos sauvegardes ! Bonne saisie.

Arnaud LOZINGUEZ
Auteur de Compta-facile